



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#) 

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 14 / 07 / 2025

Dossier complet le : 14 / 07 / 2025

N° d'enregistrement : 2025_9015

1 Intitulé du projet

Reconversion de la friche HOLDER à la Madeleine

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

TISSERIN PROMOTION

Raison sociale

N° SIRET

3 0 6 8 5 4 7 7 9 0 0 0 3 1

Type de société (SA, SCI...)

Représentant de la personne morale : Madame

Monsieur

Nom

MAZUY

Prénom(s)

STEPHANE

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
N°39a travaux et constructions	Opération d'ensemble installée sur une emprise de 23 085 m ² créant une Surface Plancher de 16 995 m ² .
N°41 Aires de stationnement public	NON CONCERNE : 298 places de stationnement seront créées dont 141 places en parking sous-sol ; 23 places en rez-de-chaussée et 134 places en parking aérien

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

La zone de projet s'étend sur 23 085m². Le site, compris entre la rue Lavoisier et la rue Saint Charles accueillait des activités de blanchiment de coton de l'entreprise ROZENDAAL, créée en 1903, jusqu'à sa fermeture en juillet 2009. Les constructions existantes seront en partie démolies pour accueillir des programmes plus qualitatifs et adaptés au tissu environnant. Conformément à l'OAP, le projet prévoit de préserver plusieurs bâtiments et de les intégrer au cœur de l'aménagement.

L'îlot est classé au PLU3 en UVC2.1 et fait l'objet d'orientations d'aménagement et de programmation imposant la création de 210 logements environ comprenant 30% de logements locatifs sociaux et 15% de logements en accession abordable.

Le site s'inscrit également dans un secteur de très bonne desserte et densité minimale qui entrera en application à horizon 2035 dans le cadre du projet Extramobile porté par la MEL.

Le projet sera essentiellement dédié à la création de nouveaux logements (217 environ) mais accueillera également des activités économiques pour 1995m². Cette programmation mixte s'accompagnera de nouveaux maillages doux, d'une nouvelle façade urbaine et de continuités paysagères permettant de remettre la nature au cœur d'une friche imperméabilisée à 84% actuellement.

4.2 Objectifs du projet

Le projet vise à requalifier une friche industrielle et apporter une nouvelle offre à dominante de logements, à proximité des équipements publics. Ainsi, le programme détaillé repose sur la création de 217 logements environ pour 15000m² de SdP. Il prévoit également l'accueil d'activités économiques pour 1995 m² de SdP. L'ensemble dialoguera avec le tissu environnant au moyen de plusieurs typologies.

Un axe nord-sud historique transformé en liaison modes doux, des squares et des jardins ouest/est se connectant à la rue st Charles feront entrer la nature au cœur du site. Ces espaces seront conçus pour favoriser le développement de la biodiversité, et les fondamentaux environnementaux (gestion différenciée des espaces verts, sélection d'une palette végétale régionale, création de milieux humides, ou plantation de végétaux mellifères).

Le stationnement sera géré essentiellement au moyen de parkings en sous-sol et en rez de chaussée (164 places) et 134 en parking aérien en complément, portant le nombre de places à 298 places.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Le projet fait l'objet d'un permis d'aménager global. Ce permis d'aménager sera déposé au 3ème trimestre 2025 et vaudra permis de démolir. Un démarrage des 1ers travaux de viabilisation est envisagé début 2026. Suite à l'étude de pollution (annexe C) réalisée par le pétitionnaire, ce dernier mettra en œuvre un plan de gestion dans le cadre du permis d'aménager.

Les installations de chantier seront positionnées sur la zone de projet. Une attention particulière sera menée par le maître d'ouvrage sur la gestion du chantier et de ses abords vis-à-vis des riverains actuels du site (communication et plan de gestion du chantier).

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Ce futur îlot d'habitat mixte se caractérise par sa diversité, à travers la mixité typologique favorisant le parcours résidentiel ainsi que la mixité sociale. Ce nouveau quartier permettra de répondre aux besoins en logements. Il intégrera également de la mixité fonctionnelle avec des locaux d'activités. C'est également une mixité paysagère qui est incluse dans ce projet avec l'aménagement d'un square et de continuités écologiques à vocations multiples (récréative/ pédagogique/écologique (bosquet, bassins/noues)/ paysagère/ lieu du lien social). Son entretien en gestion différenciée permettra de favoriser le développement de la biodiversité in-situ.

Le projet propose une voie de desserte apaisée en sens unique traversant le site. Les venelles piétonnes assurent la connexion de proximité.

Un ensemble de noues paysagères situé en parallèle des cheminements piétons collecteront les eaux pluviales par ruissellement. Les eaux usées de chaque bâtiment seront rejetées de manière gravitaire dans les réseaux existants autour du projet. Le raccordement en eau potable se fera au niveau des canalisations existantes au niveau des rues adjacentes. L'éclairage du square et des continuités écologiques sera adapté afin de ne pas perturber l'écosystème.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet fera l'objet d'un permis d'aménager (comprenant un plan de gestion de la pollution), de permis de construire et d'un dossier loi sur l'eau le cas échéant, au titre des rubriques 2.1.5.0 et 1.1.2.0.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
superficie globale du projet surface globale de plancher place de stationnement créées	23 085 m ² 16 995 m ² 298 places privatives

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : Voie :

Lieu-dit :

Localité :

Code postal : BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : ° , " E Lat. : ° , " N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° , " Lat. : ° , "

Point de d'arrivée : Long. : ° , " Lat. : ° , "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

Le site de projet est classé en UVC2.1 au PLU3 de la MEL

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone de projet ne s'inscrit pas dans une ZNIEFF.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	le site n'est pas concerné par le classement sonore des infrastructures terrestres.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site de projet n'est pas concerné (cf Annexe A.3).
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Concernant le risque retrait-gonflement des argiles, la zone de projet se situe en aléa moyen (cf Annexe A.1).
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site d'étude est repéré sur la cartographie de la carte des anciens sites industriels et activités de services (CASIAS). Dans un rayon d'environ de 200 m autour du site d'étude (par rapport au centroïde), un total de 6 sites (cf Annexe A.4). L'étude de pollution réalisée dans le cadre du projet est jointe en annexe C. Le projet fera l'objet d'un plan de gestion.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone de projet se trouve en dehors des zones Natura 2000. Les plus proches sont: - à 11 km au Nord à savoir « Vallée de la Lys » (BE32001C0); - à 22,3 km au Sud-Est à savoir « les Cinq Tailles » à Thumeries (FR3112002). (cf. annexe 7)
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone de projet s'inscrit en dehors des sites classés (cf. annexe A.3)

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune activité nécessitant des prélèvements directs d'eau ne sera présente sur le site. La zone nécessite une alimentation en eau potable assurée par un maillage sur le réseau de desserte existant au niveau des rues adjacentes.
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Un rabattement de nappe temporaire pourra être mis en œuvre dans le cadre de la réalisation des parkings en sous-sol. Ce rabattement de nappe entrera dans un cadre réglementaire, il pourra faire l'objet d'un dossier loi sur l'eau suivant le volume total prélevé qui sera défini par le BET VRD.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet nécessite un apport en matériaux pour l'aménagement et la construction de la zone.
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Pas d'utilisation des ressources naturelles du sous-sol envisagé

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est imperméabilisé à 84%. Le projet propose d'abattre 9 arbres qui seront largement compensés dans le cadre des nouveaux aménagements. Les grumes issues des abattages des gros sujets seront récupérées à des fins écologiques dans le projet. L'étude faune flore révèle des impacts potentiels du projet sur deux groupes faunistiques : les oiseaux et les chiroptères. De manière à éviter tout impact direct sur les individus d'oiseaux ou de chiroptères, la période de réalisation de certains travaux sera adaptée.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La zone de projet est reprise en zone d'aléa moyen vis-à-vis du risque retrait-gonflement des argiles (cf. annexe A.1). Des reconnaissances de sol seront menées sur site avant toute construction afin de prendre en compte les recommandations et dispositions constructives.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	aucun risque sanitaire. La pollution résiduelle sera traitée au moyen d'un plan de gestion.
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Ce projet engendrera des déplacements supplémentaires modérés. Le réseau viaire existant est apte à absorber la demande supplémentaire générée par le projet (cf. annexe B).	
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Lors de la phase de chantier et à titre temporaire, le projet pourra engendrer des vibrations.	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
		Engendre-t-il des rejets liquides ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les eaux pluviales du site seront collectées dans des noues paysagères par ruissellement.
		Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les eaux usées seront collectées et rejetées gravitairement vers les réseaux existants autour du projet. Les eaux seront acheminées vers une station d'épuration.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La gestion des déchets des logements sera assurée par la mise en place de points d'apports volontaires et la gestion des déchets des cellules d'activités sera assurée par des containers.
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Les annexes permettent d'appréhender le projet dans le contexte urbain général mais aussi de préciser les principes d'aménagement retenus tant en terme urbain, paysager, architectural, écologique et technique. Les impacts induits par le projet peuvent être qualifiés de limités voire même positifs : renaturation du site / maillage doux / gestion différenciée des espaces verts limitant les entretiens, préférence pour des espèces végétales locales pour l'ensemble des espaces verts et haies, préférence pour une imperméabilisation partielle des sols (choix de matériaux perméables à semi-perméables) / Gestion alternative des eaux pluviales à la parcelle par le biais de techniques alternatives de type noues. L'ensemble de ces mesures sera mis en œuvre dès la construction.

En synthèse, sur un site aujourd'hui imperméabilisé à 84%, le projet développera des espaces verts arborés sur une surface de 9185m², représentant environ 40% de pleine terre.

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard des faibles enjeux identifiés ci-dessus et du fait que le projet vient en requalification d'un site imperméabilisé à 84% avec comme principe d'aménagement de créer des espaces verts de pleine terre représentant 40% du projet, de limiter la place de la voiture et d'envisager une programmation mixte, il nous semble que le projet peut être dispensé d'évaluation environnementale. Par ailleurs, le projet permettra de traiter la pollution au moyen d'un plan de gestion.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié .	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

 Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	ANNEXE A : Etat initial du site Cette annexe comporte les éléments graphiques illustrant les informations apportées aux paragraphes 5 et 6	<input checked="" type="checkbox"/>
2	ANNEXE B : Étude de trafic - Cette annexe illustre le paragraphe 6 : Nuisances (trafic/déplacements) ANNEXE B2 : Analyse des émissions de GES	<input checked="" type="checkbox"/>
3	ANNEXE C : Étude pollution ANNEXE C2 : Diagnostic PEMD ANNEXE C3 : Attestation plan de gestion	<input checked="" type="checkbox"/>
4	ANNEXE D : Étude de caractérisation de zone humide et diagnostic écologique simplifié	<input checked="" type="checkbox"/>
5	ANNEXE E : Définition des impacts / Mesures ERC sur la base des éléments présentés dans les différentes annexes, un tableau récapitulatif des impacts et des mesures est proposé	<input checked="" type="checkbox"/>

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom MAZUY

Prénom STEPHANE

Qualité du signataire DIRECTEUR GENERAL

À LILLE

Fait le 11/07/2025



Signature du (des) demandeur(s)